La Lettre des Amis de la Conf'

dernières niouzes

n° 42 décembre 2016

Les Amis de la Confédération paysanne

édito

Notre association poursuit son développement (création de groupes locaux, contribution à la campagne agri/alimentation de la Conf', animations de marchés paysans, participations aux luttes en cours ...). Le travail devenait trop lourd pour les bénévoles et Jean Pierre Edin, salarié à mi-temps . Comme cela avait été décidé à l'AG de juin nous avons donc recruté une nouvelle salariée à mi-temps, Anna Vimal, que nous avons interviewée pour vous permettre de faire sa connaissance.

Pourquoi as-tu répondu à notre offre d'emploi ?

Anna : Je souhaitais dans mon parcours professionnel travailler dans une organisation paysanne ou dans une association en lien avec l'agriculture paysanne. Je me suis spécialisée dans la coordination de projets et plus particulièrement dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement.

Ce qui m'intéresse chez les Ami.e.s de la Conf', c'est la volonté de faire le lien entre les citoyens et les agriculteurs. Assez peu d'associations ont ce rôle d'information et de sensibilisation des citoyens sur les enjeux de l'agriculture tout en étant très au courant du sujet, et donc en étant dans le réel.

J'ai eu un coup de cœur pour l'offre d'emploi qui proposait à la fois un poste dans une association portée par des valeurs militantes auxquelles j'adhère, et des missions qui entrent dans le cadre de mes compétences de gestion de projet, de communication et d'animation.

Mes expériences passées m'ont montré qu'il était intéressant de travailler dans des structures qui regroupent des bénévoles ayant un vrai rôle, des administrateurs réellement présents. Au niveau national, c'est un vrai modèle associatif ; ce ne sont pas seulement les salariés qui prennent les décisions car il y a des commissions qui fonctionnent.

Peux-tu nous parler de tes expériences professionnelles ?

Anna : J'ai travaillé dans le secteur associatif et en solidarité internationale, mais j'ai aussi fait pas mal de petites choses très différentes, allant de l'enseignement de l'anglais à des moines tibétains réfugiés en Inde, au wwoofing (travail volontaire dans des fermes biologiques) en Espagne, en passant par des expériences plus militantes comme un engagement contre un grand projet sur une ZAD.

Anna lors de l'atelier de concertation à Andines

Une expérience très formatrice est celle au CCFD-Terre solidaire où j'ai travaillé à l'appui de groupes locaux et des bénévoles dans l'organisation d'événements. Je suis surtout animatrice de formation, d'abord en centre de loisirs, mais aussi dans l'animation de réseaux (animation de groupes de travail sur la désertification au Niger avec des responsables d'ONG et élus locaux avec une dimension territoriale ...).

Est-ce que tu vois les perspectives et dans quoi tu t'engages chez les Ami.e.s ?

Anna : L'enjeu principal est le **développement des groupes locaux**. La campagne agriculture et alimentation me semble être un bon moyen de développer ces groupes à travers les ateliers de concertation (au-delà bien sûr de leur intérêt politique).

D'autre part, il y a un gros chantier en termes de **communication** ; j'en suis encore à déblayer ce qu'il y a à faire et c'est très lié au développement des groupes locaux.

Un autre enjeu de ce poste est également de pouvoir répondre à toutes les sollicitations qui arrivent dans plein de domaines différents. Je dois gérer mon temps et prioriser, et je n'ai pas encore toute la vision du poste. C'est très motivant et stimulant ! Et il y a la possibilité d'y avoir ma place et de pouvoir m'exprimer.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez avoir un appui dans votre groupe local

anna.vimal@lesamisdelaconf.org

104, rue Robespierre-93170 Bagnolet
Tél : 01 43 62 18 70
Courriel : contact@lesamisdelaconf.org
Site : www.lesamisdelaconf.org

LES PAYSANS D'AFRIQUE DE L'OUEST SERONT-ILS MANGÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE ?

En cette fin d'année 2016 doivent entrer en application des Accords de Partenariat Economiques conclus en 2014 entre l'Union Européenne et les Etats de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
Un marché de dupes, où les Européens, avec un cynisme incroyable, se taillent la part du lion.

En effet, tous les Etats de la CEDEAO ont renoncé à de précieuses recettes douanières sans réelles contreparties européennes. Ces APE prévoient en effet la suppression des droits de douane sur trois-quarts des exportations de l'Union, tandis que celle-ci continuera à importer d'Afrique de l'Ouest la totalité de ses produits qui sont déjà en franchise de droits. Ainsi, les pays africains ne devraient pas bénéficier des 6,5 milliards d'euros sur cinq ans inscrits dans le plan de financement de l'UE, et aucune mesure ne compensera les pertes de recettes douanières consécutives à l'ouverture des marchés africains.

De plus, des pays de la CEDEAO* étant classés pays moins avancés (PMA) qui relèvent du *programme « Tout sauf les armes »* adopté par l'Union européenne en 2001 renoncent aussi à un avantage lié à leur statut, puisqu'ils avaient tous leurs produits, hors les armements, entrant sans droits de douane sur le marché européen : ils perdent notamment les taxes perçues sur les 11 milliards d'euros d'importations qu'ils auraient pu continuer à percevoir s'ils n'étaient pas intégrés dans l'APE régional.

Pour passer outre cet avantage, les 28 ont utilisé un chantage et un rapport de force : à défaut de ratification des APE régionaux avant le 1er octobre 2014, les exportations des pays hors PMA seraient taxées à leur entrée sur le Marché commun.

À l'intérieur de l'UE, la pression de certains États n'a pas suffi à inverser les négociations. Ni le rapport de la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale française adopté à l'unanimité en 2006 qui s'interrogeait : *« Pouvons-nous vraiment prendre la responsabilité de conduire l'Afrique, qui abritera dans quelques années le plus grand nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour, vers davantage de chaos, sous couvert de respect des règles de l'OMC ? »* , ni la pression des ministres du commerce et de la coopération du Danemark, des Pays-Bas, de la France, du Royaume-Uni et de l'Irlande n'a fait que légèrement fléchir Bruxelles .

Et du côté africain, certains dirigeants, comme Alassane Ouattara (2011) en Côte d'Ivoire – poids lourd économique de la sous-région –a permis d'emporter l'adhésion de la CEDEAO. *«[] l'accord de libre-échange, [] aura pour lui l'intérêt de maintenir l'accès préférentiel au marché de 'Union pour le thon, la banane et le cacao, entre autres ».* Le Sénégal s'y rallie, avec pour objectif de devenir l'interlocuteur privilégié des Européens. De son côté, le Nigeria s'est montré conciliant attendant le soutien occidental dans la lutte contre Boko Haram.

L'Afrique de l'Ouest semble jouer « perdant-perdant ». Le marché de la banane l'illustre parfaitement. L'UE, sur injonction de l'OMC en 2009, a dû réduire ses droits sur les fruits venus des plantations d'Amérique latine. De plus, ils ont signé des accords bilatéraux de libre-échange (ALE) avec la Colombie et le Pérou, et aussi six pays d'Amérique centrale (Costa Rica, Salvador, Honduras, Guatemala, Nicaragua et Panamá), pour qui les droits seront abaissés peu à peu, jusqu'à devenir nuls, vers l'Union, **sauf pour certains produits soumis à des quotas (viandes, produits laitiers et sucre, textile-habillement)** .

Les compensations accordées en 2009 à la Côte d'Ivoire et au Ghana, leur permettant de continuer à exporter à droits nuls sont insuffisantes. De plus, l'Inde, premier producteur de bananes avec trente millions de tonnes, commence à s'organiser pour exporter.
La situation devient dramatique pour les pays d'Afrique de l'Ouest les plus pauvres dont le Produit National Brut par habitant est 3 à 5 fois inférieur à ceux des pays d'Amérique Centrale ou des pays andins, et dont la démographie explose.
Mamadou Cissokho, président honoraire du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) s'offusque de cette complaisance : *«Les chefs d'Etat sont mal informés. On ne comprend pas ce qui les empêche de consulter les mouvements sociaux. Mais ils ne se fient qu'aux bureaucrates. Ce n'est pas acceptable : avant d'engager la vie de millions de personnes, il faut les consulter !»*

Serge MULLER

remerciements à Jacques Berthelot

*Les 15 pays de la CEDAO se répartissent en 2 catégories :
– ceux compris comme les Pays les Moins Avancés (PMA), Bénin, Burkina-Faso, Gambie, Guinée, Guinée-Bissao, Libéria, Mali , Niger, Sénégal, Sierra-Léone et Togo
– Ceux d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP), Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana et Nigéria

ALSACE

Les Amis de la Confédération Paysanne d'Alsace ont organisé, en partenariat avec la Biocoop de Strasbourg-Place des Halles, une action en lien avec le Tribunal MONSANTO du 14 au 16 octobre 2016 à La Haye (Pays-Bas).

Nous étions donc présents à la Biocoop les vendredi 14 et samedi 15 octobre, de 17h à 19h.
Nous avons proposé aux clients :
- le passage en boucle du clip Monsanto (Kolibry)
- des panneaux d'affichage sur les produits contenant des OGM à consulter
- la présentation de la revue Inf'OGM
- un menu « spécial Monsanto » distribué avec une liste de sociétés dont certaines marques utilisent des OGM.

Pour quelques clients indifférents, beaucoup ont accepté les papiers, et certains ont pris le temps de regarder le clip ou de discuter avec nous.

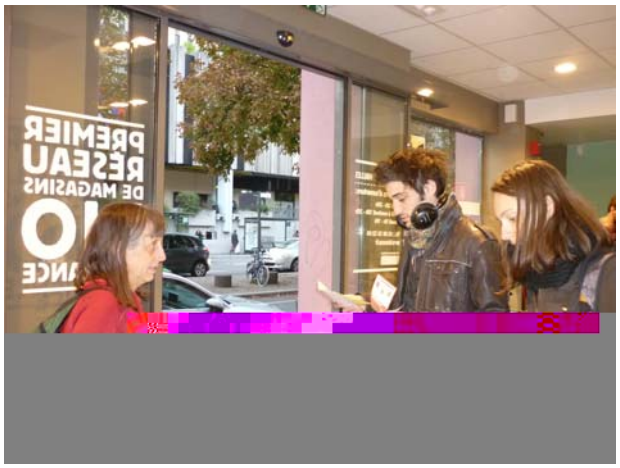

NORD-PAS DE CALAIS-PICARDIE

Particules fines et ammoniac : on ne remercie pas l'agro-industrie !

La Région des Hauts-de-France connait une multitude de projets de fermes-usines comme celle des 1 000 vaches de Drucat. Les enquêtes publiques qui précèdent leur construction font généralement peu de cas des impacts sanitaires et environnementaux. Les Agences Régionales de l'Environnement sont elles aussi très complaisantes avec ces projets et leurs promoteurs.

Notamment on peut s'étonner du peu de cas donné à l'importance de l'ammoniac, sources de pics de pollution notamment au printemps et en automne. Gaz très volatile et acide qui brûle les yeux et les poumons lorsqu'il est concentré, il est très présent dans l'agriculture avec 97 % des émissions nationales d'ammoniac dont 75 % issues des élevages. L'élevage dans le cadre de ses bâtiments, le stockage mais aussi, et surtout, les épandages, apparaît comme le premier émetteur d'ammoniac ! Les productions de volailles et de bovins représentent à elles seules les deux tiers des particules d'ammoniac alors que les productions porcines représentent 10 % de l'ammoniac volatilisé ! Nous ne pouvons croire que les services de l'environnement des Régions n'aient pas accès à ces informations ! Il s'agit tout simplement d'une question de santé publique tant pour les habitants résidents à proximité de ces élevages industriels, que pour les salariés travaillant dans ces mêmes élevages. Et que dire du bien-être animal face à ces émanations d'ammoniac en milieu fermé !

Il faut donc réaffirmer haut et fort que seule l'agriculture paysanne peut apporter une réponse viable pour l'environnement et remettre en cause le modèle agro-industriel de ces élevages, en relocalisant les filières longues, en mettant en adéquation la production avec la consommation mais aussi en développant les protéines végétales en faveur de l'élevage. C'est le modèle que nous souhaitons porter, nous citoyens engagés, au côté de la Confédération Paysanne.

Fabrice DOUBLET

CAMPAGNE « PRODUIRE A TOUT PRIX, MANGER A QUEL PRIX ? »

Depuis mi octobre, j'ai eu la chance d'assister à quatre ateliers de concertation dans le cadre de la campagne "Produire à tout prix, manger à quel prix ?" menée par la Confédération paysanne et ses partenaires.
Ceux-ci, enrichis depuis par nos différents échanges, font suite à la rédaction d'un argumentaire, support à la réflexion, compréhension et l'explication du projet de la Confédération paysanne.
Cette deuxième étape permet de co-construire avec les citoyens, un cahier de doléances qui sera mis en forme au moment des assises de l'Alimentation le 19 janvier et qui aura pour objectifs :

- de porter auprès des candidats à la présidentielle un vrai projet de politique alimentaire ;
- de mobiliser et de permettre aux citoyens et paysans de s'approprier l'espace des politiques alimentaires qui ne doit pas être monopolisé par l'agro-business.

Quatre ateliers, quatre configurations différentes ! Et c'est sans doute cela qui fera la richesse de ce que nous allons récolter !

Violette AUBERGER

LYONNAIS ET LOIRE

Un atelier a eu lieu à Lyon à l'Alternatibar avec un public plus militant et notamment dans le domaine du réchauffement climatique. Ce qui a donné des points de vue assez différents des autres ateliers.
Samedi 19 novembre, à Feurs dans la Loire, nous avons organisé une après-midi autour de l'Alimentation.
La projection du documentaire «Manger, c'est pas sorcier», dans le cadre du festival Alimenterre a été suivie d'une intervention de Laurent Pinatel sur les politiques agricoles et s'est terminée par des ateliers de concertation avec de beaux échanges, riches et de supers retours des participants, ravis d'être informés !
Les points forts qui ressortent de cette campagne et notamment des ateliers, c'est sa capacité à mobiliser les citoyens; à faire connaître l'agriculture paysanne et à diffuser le projet de la Confédération paysanne en direction des citoyens et élus.

L'Alimentation est notre affaire à tous !!!

FESTIVAL DES ALTERNATIVES ALIMENTAIRES À ORLÉANS

Le Festival des Alternatives Alimentaire s'est tenu les 16, 19 et 20 novembre sur Orléans, rythmé par des conférences et des animations sur les alternatives à l'agro-industrie.
Le samedi après midi, conférence-débat avec Pierre Lévesque et Jacques Caplat, agronomes, sur le rôle de tous les citoyens dans le système alimentaire. Puis une autre sur les dangers du TAFTA pour l'agriculture avec la Confédération Paysanne et l'ONG Peuples Solidaires. En fin d'après midi, au choix : « Le paradis en herbe », film sur une zone d'élevage bovin extensif dans l'Allier riche en biodiversité, un atelier sur les thèmes des conférences et un jeu sur les paysans du monde.
Dimanche, les élus locaux ont présenté leurs changements introduits dans la restauration collective (relocalisation des produits, des repas biologiques, un repas végétarien toutes les trois semaines..). Une conférence de Jacques Caplat et de Marc Dufumier a rempli la salle pour parler de la crise agricole mondiale et de sa solution : une agriculture « intensément écologique ». Les interventions de la salle ont confirmé que son triomphe reposera sur la détermination dans la durée de la société civile à faire évoluer la situation par la multiplication d'initiatives un peu partout, illustrant ainsi la formule « Penser globalement, agir localement ».
Un stand était tenu par Les Amis de la Conf et la Confédération Paysanne. Un groupe d'Ami.e.s de la Conf' pourrait bien se lancer dans le Loiret. Ami.e.s du Centre, tenez vous prêt.e.s !
Voir les vidéos des conférences :
https://www.youtube.com/watch?v=ShD9nR74BxY
https://www.youtube.com/watch?v=BzpNn8pa3zw

Jean-François WOLFF

FABRIQUER DU COLLECTIF AU SERVICE DU SOL, UN BIEN COMMUN !

L'actualité des luttes foncières, au-delà de la nécessaire fédération des luttes et « zones à défendre », engage une réflexion d'organisation collective contre les prédations de terres et la dégradation de ce bien commun qu'est le sol garant de notre alimentation, de la biodiversité et de nos paysages. Réunis à Rouen les 18 et 19 novembre, les collectifs « Bouillons-terre d'avenir, Bure, Notre-Dame-des-Landes, et le collectif national « des Terres, pas des Hypers », Haren-Belgique, Lentillère, Dijon, Reclaim the Fields, accompagnés de Terre de Liens Normandie et des Amis de la Conf' réactivent le Manifeste pour la sauvegarde des terres agricoles en questionnant les **« Communs »**.
Voir l'article sur notre site :
http://www.lesamisdelaconf.org/spip.php?article480

William ELIE

NYÉLÉNI : FORUM EUROPÉEN SUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Membres du bureau des Amis de la Conf', nous avons participé au Forum européen sur la souveraineté alimentaire qui a eu lieu du 25 au 30 Octobre 2016 en Roumanie.
Présent.e pour exprimer le point de vue de notre association de citoyen.ne.s sur l'un des principaux objectifs de l'agriculture paysanne que nous défendons. *« La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à **définir leur propre politique** agricole et alimentaire* (et non l'agrobusiness)*, de protéger et réglementer leur production et leurs échanges agricoles avec un objectif de développement durable, dans des conditions de travail et de rémunération décentes ».* Cette question ne concerne donc pas seulement les agriculteurs, mais l'ensemble des citoyens.

Le Forum était centré sur 4 principales thématiques : **les modes de production agricole** (en particulier l'agro-écologie), **les marchés et filières, les conditions de travail, l'accès à la terre et autres ressources**. Nous avons échangé nos expériences et fait des propositions concrètes ... pour pouvoir ensuite renforcer notre mouvement dans les sous-régions (Europe du Nord, de l'Est, du Sud et de l'Ouest).

L'agriculture paysanne est partout présente, mais face aux multinationales de l'agro-industrie, le combat est rude. La « vente directe » développée partout n'est qu'un moyen parmi beaucoup d'autres pour la construction de la souveraineté alimentaire des peuples, en particulier dans sa dimension politique.

Nous nous réunissions chaque matin, ce qui nous a permis de nous connaitre et d'envisager de nouvelles coopérations.

34 personnes de 15 organisations représentaient la délégation française. La plus importante était celle de la Confédération paysanne.
Les interventions, les débats et les rencontres furent très riches, grâce aux réalités, aux alternatives et aux cultures différentes.
Plus de 500 personnes, beaucoup de jeunes, des paysans et autres citoyens de 40 pays et une trentaine d'interprètes bénévoles. Durant ces 5 jours, chaque délégation tenait un stand, lieu d'échanges permanents et de nombreux contacts, d'expositions de produits et publications.

La participation à ce forum européen de représentants des autres secteurs économiques et sociaux (ouvriers, employés de la santé, de l'éducation, de la restauration, du commerce, etc.) aurait sans aucun doute enrichi la dynamique de notre mouvement.

Violette AUBERGER
Michel BESSON

PS : Un compte-rendu plus complet a été écrit par l'ensemble de la délégation française.

Envoi sur demande.

battre la campagne

AGENDA

- **Notre-Dame-des-Landes vivra** : mobilisation générale sur tout le territoire en cas de tentative d'évacuation à Notre-Dame-des-Landes. Voir http://www.lesamisdelaconf.org/spip.php?article476
- **15 décembre à Paris**, devant le Conseil régional Île-de-France, Appel au soutien à l'agriculture biologique, paysanne et citoyenne avec une grande Soupe Musette ;
- **19 janvier 2017 à Saint-Denis (93)**, salle de la Légion d'Honneur : Assises de l'alimentation ;
- **25 février au 5 mars 2017 à Paris** : salon de l'agriculture

- **18 mars à Montreuil (93)** : marché paysan
- **19 mars à Pantin (93)** : marché paysan
- **du 19 au 23 juillet 2017 dans la Manche (50)** : Journées d'été des Amis de la Confédération paysanne

LIRE, VOIR, ÉCOUTER

QUAND LE VENT EST AU BLÉ de Marie DEVUYST, 2016, 71 min

« Ces dernières années, sur les terres de Wallonie, on a vu réapparaître des variétés oubliées de céréales paysannes, des blés anciens. Au fil des saisons, les graines se multiplient, se répandent et se transforment. Les gens se rassemblent, le travail s'organise. Un petit réseau prend forme. C'est alors que l'acte de produire la semence et le pain devient pour chacun une expérience, guidée avant tout par la recherche du goût et le respect de la terre. Des champs au hangar, du moulin à la boulangerie, le film raconte les parcours croisés d'un agriculteur, une agronome, un paysan boulanger et deux meuniers, cinq acteurs du bon grain et du bon pain ».

https://vimeo.com/171558926
Tarif particulier : 17 € TTC

Inf'OGM, Le journal bimestriel, 6 € le n° ou par abonnement

Depuis 3 numéros, l'association de veille et d'information sur les OGM, les biotechnologies et les semences, a choisi un nouveau format pour son journal.
Il se veut plus accessible au « grand public ». Le dernier numéro présente un dossier sur les « Semences dans la tourmente » des guerres et des catastrophes naturelles, ou comment les multinationales et les Etats profitent de ces crises pour asservir les paysans et les peuples en leur imposant de nouvelles pratiques sous le couvert de l'«aide humanitaire» (alimentaire ou technologique).
Autre article, celui de la généalogie du nouveau monstre Bayer-Monsanto, à travers leurs achats et fusions depuis plus d'un siècle. www.infogm.org

COMMENT LA FRANCE A TUÉ SES VILLES, Olivier RAZEMON, éditions Rue de l'Échiquier

À l'heure de l'ubérisation du travail chez les taxis, les libraires, l'hôtellerie et la restauration et où l'État vient d'assigner l'enseigne Carrefour pour "pratiques commerciales abusives", un état des lieux s'impose pour le commerce de proximité et l'équilibre des territoires. Les grandes surfaces sont-elles compatibles avec l'écologie ? Comment stopper l'agonie du petit commerce et préserver l'économie rurale et nos paysages urbains ?
Selon Olivier Razemon, journaliste spécialiste des transports, les villes se meurent à cause de la grande distribution et de la voiture individuelle : les commerces sont désertés et la population est paupérisée. « La crise urbaine s'aggrave d'année en année. L'alerte est donnée à la fois par les spécialistes du commerce et les élus locaux, qui constatent, de concert, la prolifération des vitrines vides. Depuis 2010, les statistiques le confirment avec l'élévation du taux de vacance commerciale. L'hypermobilité motorisée permanente entraîne des nuisances considérables qui finissent par disloquer le territoire. Un hypermarché de périphérie génère 4 fois plus de circulation automobile par million d'euros de chiffre d'affaires, qu'un supermarché de quartier ; la répartition mondiale de la production et de la distribution alimentaire est également en cause. L'étalement urbain et le grignotage des terres agricoles caractérisent cette dévitalisation qui rime avec éclatement social et creusement des inégalités.
Pour « bien vivre » en campagne, il faut avoir accès aux services publics et commerces de proximité. La concurrence des emplois en périphérie sacrifie les emplois de proximité. Pourtant, « la création est 3,5 à 4,3 fois plus importante en commerce traditionnel pour la même surface de vente ». Souvent la déprise agricole s'accompagne de la déprise commerciale et une vacance importante du logement. L'aménagement et la concentration s'organisent sous influence des centrales d'achat ; les déserts humains et médicaux, le sentiment d'abandon gagnent du terrain et les esprits, souvent perméables aux idées d'extrême-droite.

Aujourd'hui, le déclin et les failles du modèle de la grande distribution se multiplient avec la crise et les scandales alimentaires, le chiffre d'affaires du secteur baisse depuis 2009.
Le collectif « Des terres pas des hypers » se bat pour « préserver nos commerces de proximité, la vitalité de nos centres-villes, nos espaces naturels et agricoles périurbains, notre climat, nos emplois et dénoncer l'optimisation fiscale que nombre de ces grands groupes pratiquent ». Projeter une autre société par la participation citoyenne, syndicale comme à Saillans (Drôme), pour sauver les relations humaines !

William ELIE